

ET SUR LA COMMUNE ?

En 2015, la commune a mis en place un dispositif de participation citoyenne.

Le but de ce dispositif est de lutter contre les cambriolages par l'encouragement de la solidarité de voisinage grâce à une surveillance mutuelle des habitations.

Sur la base du volontariat, des référents de quartier ont été désignés par la commune pour être le relais des informations de terrain à la brigade de gendarmerie.

N'hésitez pas à les contacter si vous remarquez un fait suspect dans votre quartier (personnes inconnues, démarchage, véhicule inhabituel, etc.).

Ils prendront contact avec les services de gendarmerie pour les informer.

En cas d'urgence, contactez la gendarmerie au 17. Parce que la sécurité est l'affaire de tous, être vigilant les uns pour les autres permet de diminuer la délinquance et les incivilités.

Ce dispositif est encadré par la mairie, la préfecture et les forces de l'ordre.

Sept référents de quartier ont déjà été nommés.

Les référents participent à des réunions régulières avec les gendarmes et la mairie.

> LA PARTICIPATION CITOYENNE

Vos référents de la participation citoyenne

Quartier Verchères Est

- Monsieur Norbert VERNAY, 54 rue des Bleuets
- Monsieur Gabriel GRANGE, 265 rue du Vallon

Quartier Bois de l'Etoile

- Monsieur Jean SERVIERE, 88 impasse du Bois
- Monsieur Daniel BILLOUARD, 24 rue des Garennes
- Monsieur Thierry JOURON, 377 Rue du Vallon

Quartier Les Hauts de Marcy

- Monsieur Gérard PERICHET, 427 chemin de la Madone
- Monsieur Jean-Claude BUTTY, 151 chemin de Grange Neuve

Quartier Marcy centre

- Monsieur Michel PAUL, 455 chemin de l'Orme

Verchères Ouest

Bien vivre ensemble

ET SUR LA COMMUNE ?

> LA PARTICIPATION CITOYENNE

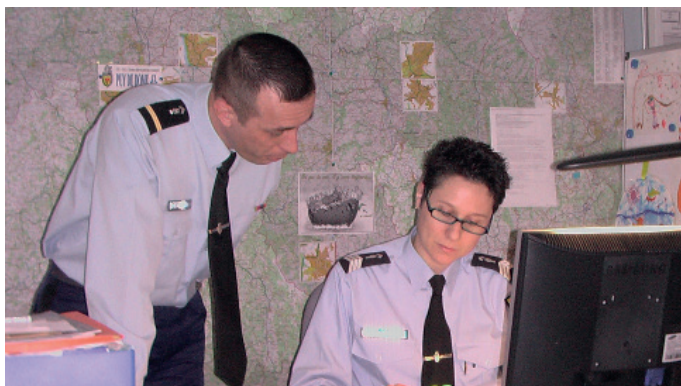
GUIDE DE LA PRÉVENTION CONTRE LE CAMBRIOLAGE

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée : Appliquez au quotidien les mesures simples énoncées dans ce dépliant, vous contribuerez à une diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

www.marcyletoile.fr

Marcy
l'étoile

Si vous optez pour le placement d'un système **alarme électronique**, n'oubliez pas de tenir compte d'un certain nombre de prescriptions légales. Pour de plus amples informations sur la législation en vigueur, vous pouvez vous adresser auprès de votre brigade de gendarmerie locale.



Si vous êtes, malgré tout, victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et faites le plus rapidement possible une déclaration auprès des services de gendarmerie en téléphonant au 17.

Marquez, photographiez et enregistrez vos objets de valeur. Ce marquage facilitera leur identification en cas de vol. Notez la marque, le numéro de référence, les particularités éventuelles de vos objets et photographiez les biens de valeur difficiles à décrire ou à marquer (bijoux, tableaux...)



SOYEZ DISCRET

- › N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte.
- › Ne mentionnez pas de période d'absence.
- › Branchez des lampes sur minuterie aléatoire.
- › Entretenez la végétation et la pelouse visibles de la rue.
- › Prévenez vos voisins de confiance de vos absences.
- › Demandez-leur de relever le courrier, d'abaisser et de remonter les volets.
- › N'attirez pas l'attention lors de votre départ.
- › N'apposez pas vos coordonnées sur les bagages, mais plutôt à l'intérieur.

VOS CLÉS

- › Fermez (à clé) les fenêtres et portes de votre maison, garage et abri de jardin.
- › Remettez les clés de votre maison et des véhicules non utilisés à une personne de confiance ou emportez-les.
- › Contrôlez la protection des accès : portes, fenêtres, soupiraux, coupoles, et fenêtres de toit.
- › Rentrez les échelles et les outils de jardin.
- › Ne déposez pas vos clés sous le paillason.
- › Activez votre système d'alarme.

Signalez à votre brigade de gendarmerie locale vos absences prolongées.

PROTÉGEZ VOS BIENS

- › Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables.
- › Placez vos valeurs (argent, bijoux) dans un coffre ou à la banque.
- › Enregistrez les numéros de série et les caractéristiques particulières de vos objets de valeur.

VOTRE GENDARMERIE LOCALE

Gendarmerie de Dardilly
35 Avenue de Verdun, 69570 Dardilly

Pour plus d'informations
sur la prévention du cambriolage,
composez le numéro de téléphone

17

